

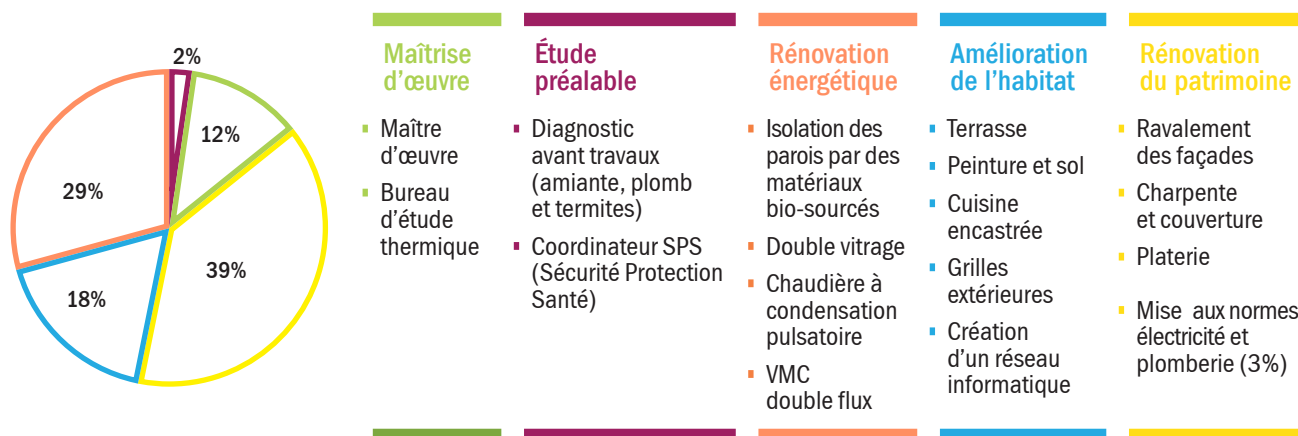
La lettre du service public de la performance énergétique est un outil qui vous informe et vous accompagne dans vos démarches de rénovation énergétique. Trimestrielle, elle vous donne les clés, les bons plans et les informations en matière d'énergie.

RÉNOVER - ÉCONOMISER

Le logement rue de Verdun

Les travaux de rénovation du logement rue de Verdun à Châtellerault sont terminés après 10 mois de chantier. Sept entreprises locales sont intervenues. Le coût global de la rénovation, comprenant les études préalables et la maîtrise d'œuvre, s'élève à 244 800 € TTC (voir répartition ci-dessous). Ce coût peut paraître élevé, mais ce logement, placé en zone de protection du patrimoine et en zone inondable, était très vétuste à l'extérieur comme à l'intérieur. Cette opération a bénéficié d'une subvention Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) de 40 000 €.

Répartition du coût des travaux de la rénovation du logement de la rue de Verdun



EN PRATIQUE

Deux projets importants :

- Les groupements de commandes pour la maintenance des installations et la fourniture d'énergie stockable (hors électricité, gaz naturel et carburant). Les communes participantes ont pu échanger avec le CEP afin d'évaluer leurs besoins pour le marché. La visite des installations a eu lieu.
- Le fonds de concours transition énergétique 2019. Les dossiers sont à l'étude depuis début avril. Le service informera les communes candidates des suites du projet.

Trois missions préalables du CEP

Le Conseiller en Énergie Partagé (CEP) de Grand Châtellerault accompagne les communes adhérentes pour une meilleure performance énergétique de leur patrimoine. La méthodologie passe par trois missions préalables :

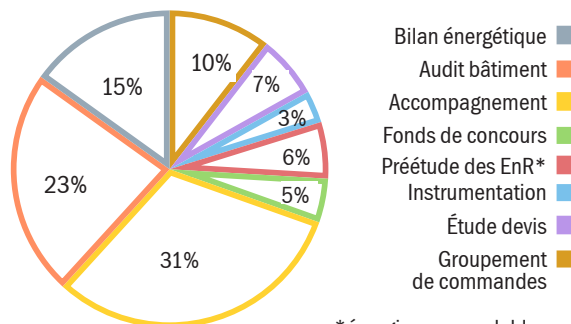
- Réaliser le bilan énergétique de la commune sur trois années,
- Visiter les bâtiments et les installations techniques,
- Préconiser des travaux de maîtrise de l'énergie.

GRAND CHÂTELLERAULT VOUS ACCOMPAGNE

Bilan du Service commun pour la transition écologique et énergétique depuis sa création en mai 2018

- 40 communes ont bénéficié d'une présentation personnalisée du Service commun
- 30 communes ont adhéré au Service commun en délibérant
- 41 % des actions prévues ont été réalisées
- 150 interventions (documents remis, accompagnements de projets, ...)
- entre 150 et 200 contacts avec les élus et les communes par an

Répartition des actions du service



*énergies renouvelables

DÉPART

Céline Latu qui vous a accompagné pour la mise en œuvre de vos projets d'économie d'énergie quitte Grand Châtellerault. Elle vous remercie pour votre accueil et les échanges. Nous lui souhaitons bonne continuation pour ses nouvelles missions au soleil de la Nouvelle Calédonie.

La continuité du Service commun Développement Durable est assurée par Perrine Marmin. Un recrutement est prévu prochainement.



À NOTER !

Le service public de la rénovation énergétique, c'est aussi des services pour les particuliers. Vos administrés peuvent bénéficier d'un accompagnement gratuit à la Maison de l'Habitat. Ce guichet unique est soutenu par la Région et l'ADEME.

En ce début d'année 2019, l'actualité est riche en ce qui concerne les aides pour la rénovation énergétique à destination des habitants du territoire :

- le pass "Eco'Logic", c'est l'aide à la rénovation énergétique proposée par Grand Châtellerault,
- la conversion des chaudières fioul en chaudières gaz avec GRDF® en partenariat avec Grand Châtellerault,
- "Coup de pouce chauffage", dispositif d'accompagnement de l'État pour changer les chaudières fioul,
- Appel à projets de la Région "Expérimentation d'opérations groupées de rénovation performantes de maisons individuelles".

Pour plus d'information sur ces dispositifs, rendez-vous :

LA MAISON DE L'HABITAT

30 rue Saint-Jacques - 05 49 93 00 05

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h

et sur rendez-vous

renovonsvotrehabitat@grand-chatellerault.fr

Une équipe accompagne les projets de rénovation de vos logements et de réduction des dépenses d'énergie, informe sur les aides financières ou présente les options techniques.

Nous vous avons transmis des dépliants pour vos administrés ainsi que des plaquettes avec des exemples de rénovation.

CONTACT

CONSEILLÈRE EN ÉNERGIE PARTAGÉE*

Perrine MARMIN 05 49 23 64 93 / 06 31 01 44 78
perrine.marmin@grand-chatellerault.fr

*Le conseiller en énergie partagée (CEP) est neutre et indépendant



GRAND
CHÂTELLERAULT

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION